

Expérimentation : En route vers la Santé

<p>Porteur : Maison Intercommunale des Familles de la communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté</p> <p>Budget du projet : 394 922 €</p> <p>Subvention du FEJ : 114 800 €</p>	 <p>SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ</p>	<p>Évaluateur : Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale (LÉRIS)</p>	 <p>lérís Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Intervention Sociale</p>
<p>Durée de l'expérimentation : 1er juillet 2020 au 30 juin 2023</p>			

1. Le projet

Le projet vise à promouvoir l'accès aux soins, à la santé, à la santé mentale et aux droits auprès de jeunes habitant sur les communes rurales du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC). Il prend la forme d'un bus itinérant suivant une démarche d'« aller vers » et de la construction d'un réseau de professionnels sur le plan de la santé et du social sur les territoires les plus éloignés de l'intercommunalité. La Maison intercommunale des familles de SMVIC associe, dans le cadre de ce projet, diverses modalités d'actions pour toucher les jeunes (alliant permanences individuelles et actions collectives).

Les principaux objectifs poursuivis

- Faciliter l'accès aux soins des jeunes, et notamment des jeunes femmes isolées, sur les communes rurales en utilisant « l'aller vers » pour lutter contre les inégalités sociales de santé en utilisant un mini bus ;
- Renforcer le partenariat et les connaissances des professionnels du territoire de SMVIC.

Les actions mises en œuvre

229 permanences ou interventions collectives ont été effectuées sur les trois ans d'expérimentation. L'équipe du bus itinérant, composée d'une travailleuse sociale et d'une psychologue, a effectué des

Territoire d'expérimentation

- Communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

Partenaires associés

- Centre de planification et d'éducation familiale, Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), Aide Information aux victimes, Service Jeunesse, Point information jeunesse, Cyber-base, Mission locale, Établissements scolaires, Professionnels de santé du territoire, les CCAS du territoire, Les Espaces de Vie sociale du Territoire, MSA, Pôle Emploi

temps de première écoute auprès des jeunes (confidentielle, anonyme et gratuite). Ce binôme a également procédé à des suivis individuels (d'un nombre de six consultations gratuites) pour 36 jeunes.

Parallèlement, l'équipe projet a mis en place des actions de sensibilisation et de prévention sur la santé mentale dans les établissements scolaires et dans les espaces publics. Elle a installé un coin kiosque contenant des supports d'information liés à la santé lors des permanences et des entretiens individuels et a créé un référentiel santé/social interne. Elle a de plus mis à jour la documentation liée à la santé dans certaines mairies et établissements scolaires.

Enfin, elle a participé activement au réseau Violences faites aux femmes, a réalisé 13 groupes de travail avec les partenaires du territoire et a participé à 2 commissions sociales avec les élus du territoire.

2. L'évaluation du projet

Les principaux objectifs de l'évaluation

L'évaluation vise à déterminer dans quelle mesure la démarche d'« aller vers » par le biais d'un « bus santé », est pertinente pour la promotion de la santé mentale chez les jeunes et les professionnels du territoire.

Elle a pour objectif d'analyser les conditions permettant une implantation d'un « service de proximité » sous la forme d'un bus itinérant en milieu rural.

Le LÉRIS cherche à identifier les effets de ce service de proximité auprès des jeunes, des professionnels de la santé mentale et de l'aide sociale, ainsi que sur les politiques publiques dans la promotion de l'accès aux soins, à la santé en général et à la santé mentale.

Les principaux enseignements

Enseignements relatifs à la mise en œuvre du projet

Une équipe pluriprofessionnelle pour assurer un suivi global des parcours de santé des jeunes

Le déploiement des activités du projet repose sur le travail du binôme psychologue et travailleuse sociale.

La flexibilité des rôles des deux professionnelles impliquées dans le projet, qui accomplissent des

Public bénéficiaire

- **2171 jeunes âgés entre 6 et 30 ans** rencontrés dans le cadre de permanences, d'interventions collectives ou pour un suivi individuel
- Parmi eux, **1030 jeunes âgés entre 11-18 ans**, avec une proportion très forte des collégiens.
- Les **jeunes filles** constituent un public largement majoritaire dans le cadre des suivis individuels (23 sur 36 jeunes)

Modalités de rencontre du public

- Démarche d'« aller vers » devant les établissements scolaires du secondaire, dans l'espace public, devant les sites des partenaires de projet
- Repérage et orientation des publics cibles par les acteurs partenaires du projet (associations, établissements scolaires ...)

Principaux thèmes de l'évaluation

- Démarche d'« aller vers »
- Rattachement des jeunes aux institutions du territoire
- Prévention et promotion de la santé.

Type d'évaluation mise en œuvre

- Évaluation qualitative chemin faisant (in itinere)

Outils d'évaluation mobilisés

- Entretiens semi-directifs auprès des jeunes ayant bénéficié des actions portées par le bus itinérant (20)
- Entretiens semi-directifs auprès des élus locaux et des professionnels du territoire de la santé de proximité (infirmières, planning familial, centre de prévention des maladies gynécologiques), du secteur social (référénts mission locale) et de la jeunesse locale (43)
- Observations in situ sur le territoire de l'intercommunalité de Saint-Marcellin (6 allées sur le territoire).
- Analyse des permanences organisées sur les communes

missions dépassant leurs fonctions traditionnelles de psychologue et de travailleuse sociale, permet une prise en charge globale des jeunes suivis. Cette approche, valorisée par les professionnelles, permet de répondre à une variété de besoins, relatifs à la santé, la santé mentale et l'accès aux droits.

Un réseau partenarial essentiel pour assurer un suivi global des jeunes qui reste limité

Bien que les partenaires institutionnels expriment un avis positif quant à l'idée de renforcer le traitement des questions de santé sur le territoire auprès des jeunes, ils ne s'engagent que peu dans la mise en place de nouvelles actions conjointes avec l'équipe du bus. C'est le cas notamment lors des animations collectives réalisées dans les établissements scolaires qui font l'objet d'un faible degré d'encadrement de la part de l'établissement : les jeunes sont laissés en autonomie dans la cour et les ateliers collectifs constituent une activité comme une autre pour les élèves. L'évaluateur note qu'à la suite de ces interventions, les jeunes arrivent peu à identifier et à résumer les sujets abordés lors des séances collectives. *A contrario*, les associations en lien avec des familles vulnérables comme le Secours populaire, la Croix-Rouge ou le lieu d'information et d'écoute Passerelle Santé¹ sont des acteurs particulièrement mobilisés dans le cadre du projet. Ces structures soulignent l'importance de parler de la santé des jeunes auprès des familles accueillies, diffusent des informations relatives au bus itinérant, orientent les jeunes et leurs familles vers ce dispositif et prennent en charge par la suite les enfants ayant bénéficié d'un suivi individuel au sein du bus. Ces partenaires adoptent un véritable rôle de relais de l'information sur la santé des jeunes auprès des bénéficiaires et de leurs familles.

Le développement d'une culture commune transversale autour des sujets de santé et du social au sein de la communauté de communes se trouve également limité par le manque d'outils communs aux partenaires du projet, et plus largement aux acteurs de la santé et du social du territoire. Si un référentiel santé/social a été créé, il reste toutefois interne à l'équipe du bus, et n'est pas accompagné par un annuaire détaillé incluant les partenaires sensibilisés à cette démarche. De même, si une formation à destination des professionnels du territoire a été proposée, elle a cependant dû être annulée en raison du faible nombre de participants. La formation d'une culture commune auprès des professionnels du territoire reste donc à renforcer.

Enseignements relatifs aux effets du projet

L'intérêt confirmé du bus et de la démarche d'« aller vers » pour la promotion en santé mentale auprès d'un public jeune

La démarche adoptée, d'« aller vers », s'avère essentielle pour répondre aux difficultés de mobilité, de proximité et d'accessibilité aux soins que peuvent rencontrer les jeunes ruraux, mais aussi pour rompre l'isolement. Le format du bus invite également les jeunes à s'y rendre, du fait de sa dimension atypique et « amusante », en décalage avec le cadre institutionnel des consultations psychomédicales. Ainsi, les jeunes suivis individuellement n'ont « pas l'impression » d'être dans le cadre d'une consultation bien qu'elle relève du même protocole que celui des consultations psychologiques classiques. Cela permet ainsi d'identifier et de fidéliser des publics qui seraient plutôt réticents à s'engager dans un processus de consultation psychologique. De la même façon, ce dispositif alliant mobilité, proximité et gratuité, permet

¹ Le Lieu d'information et d'écoute Passerelle Santé, écoute, soutient et oriente les habitants du territoire, quel que soit leur âge. L'accueil est gratuit et anonyme. C'est un endroit pour parler de ses difficultés, de ses inquiétudes ou de ses questionnements - tous les sujets peuvent être abordés, sans jugement. Des entretiens en toute confidentialité avec des psychologues sont proposés.

de renforcer les liens de confiance avec les jeunes vis-à-vis des professionnels de la santé et du social. Les jeunes du territoire se sentent reconnus grâce à cette démarche d'aller-vers.

L'équipe du bus itinérant participe également à une vulgarisation des informations relatives à la santé permettant de renforcer la littératie² en santé des jeunes, et de participer à la déstigmatisation de la santé mentale auprès de ces publics reçus et de leur famille.

Les limites de la mobilisation du dispositif de consultation individuelle par les jeunes

Les observations et les entretiens réalisés par l'évaluateur mettent en évidence le fait que la question de la santé mentale reste taboue pour les jeunes, bien qu'ils échangent librement sur des questions de santé d'ordre général avec les deux professionnelles du bus itinérant. La première approche généraliste autour de la santé adoptée par le binôme de professionnelles lors des interventions collectives permet aux jeunes de poser des questions sur la santé en général. Ces temps d'animations collectives apparaissent comme des moments clés pour apporter des réponses concrètes à leurs questionnements sur la santé. Cependant, l'évaluateur souligne que ces interrogations portent rarement sur des sujets de santé mentale, quand bien même les professionnelles informent les jeunes sur la possibilité pour eux de pouvoir bénéficier de six consultations psychologiques gratuites.

Le réflexe d'aller vers le bus pour des questions de santé mentale ne relève donc pas de l'évidence pour eux alors même qu'ils s'y rendent de manière spontanée pour avoir des renseignements généralistes sur la santé. À titre d'exemple, sur la période de juillet 2023, sur les 531 jeunes rencontrés lors d'actions collectives de sensibilisation, seulement 40 ont passé un entretien en premier accueil. Ainsi, la démarche d'aller vers et la simple présence du bus au sein des lieux fréquentés par les jeunes ne suffisent pas à ce qu'ils se saisissent de toutes les dimensions de ce dispositif.

Les parents jouent un rôle d'« intermédiaire » efficace pour l'engagement des jeunes dans le suivi individuel psychologique

Le rôle des parents s'avère essentiel pour la mobilisation des jeunes dans le cadre des consultations individuelles au sein du bus. En effet, les parents se trouvent être dans la capacité de faire la connexion entre l'information sur les dispositifs existants et les besoins de leurs enfants, un exercice qui reste difficile pour les jeunes qui ne conscientisent pas forcément lorsqu'ils se trouvent dans des situations critiques sur le plan de la santé mentale comme le suppose l'évaluateur Lérís. Les parents comptent également parmi les principales personnes ayant connaissance de l'existence du dispositif, via leurs enfants, les associations locales ou par le biais de l'interconnaissance. Ce sont également ces derniers qui orientent, par la suite, leurs enfants à s'inscrire dans une démarche de suivi individuel et les accompagnent tout au long de la démarche, comme en témoignent les entretiens des jeunes réalisés par l'évaluateur.

Un outil saisi par les élus locaux pour affiner leur vision sur la jeunesse locale

Le bus-itinérant permet de mettre en avant certaines difficultés que peuvent rencontrer les jeunes du territoire (les enjeux du manque de mobilité, de chômage, de précarité, des situations d'addiction ...). Les remontées d'information issues de cette démarche d'« aller-vers » permettent ainsi aux élus de percevoir les difficultés des jeunes et de porter une vision renouvelée sur cette catégorie de public sur

² « On entend par ce terme la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé » Van den broucke S., 2017, « La littératie en santé : un concept critique pour la santé publique », *La Santé en action*, n°440, p. 11-13 [en ligne](#).

leur territoire. Les élus se saisissent ainsi du dispositif du bus-itinérant en tant qu'observatoire de la jeunesse locale sur divers pans, il leur permet d'établir des constats et des analyses allant au-delà des données issues des structures traditionnelles de la jeunesse.

Le bus itinérant, un échelon supplémentaire dans l'écosystème de soins local

Le projet montre l'importance de l'articulation entre l'« aller vers » permis par le bus et le système de soins, notamment pour les jeunes nécessitant un suivi psychologique ou psychiatrique sur un temps long. Ce dispositif mouvant nécessite la présence d'un réseau, de structures et de moyens adaptés relevant du droit commun traitant de la santé mentale, afin de prendre en charge ces jeunes réorientés par la suite. Cependant, sur certains des territoires d'expérimentation, le niveau de l'offre locale médico-psychologique s'est parfois avéré insuffisant, pénalisant les réorientations.

Les préconisations pour la suite du projet

L'évaluateur recommande, pour procéder à un meilleur repérage des jeunes en souffrance sur le plan de la santé mentale, **d'approfondir le travail de développement d'une culture commune entre les partenaires du projet, puis de l'étendre aux acteurs professionnels de la santé et du travail social.**

L'évaluation indique que, pour garantir l'efficacité des démarches d'« aller vers » en matière de prévention en santé mentale, il est préférable de **privilégier la pluridisciplinarité de l'équipe** afin de garantir un suivi global des jeunes dans leur parcours d'accès aux soins. L'évaluateur suggère de plus, en vue d'une pérennisation du dispositif d'« aller vers », de multiplier les interventions **du bus itinérant dans les établissements scolaires, afin d'être visible par les jeunes et d'établir des liens de confiance avec les bénéficiaires ou potentiels bénéficiaires.** Concernant l'entretien des liens avec les acteurs partenaires du projet, il est recommandé par l'évaluateur de **développer des « permanences collégiales » afin de déterminer les actions à réaliser conjointement.** Il apparaît également primordial d'affirmer et de **reconnaître le rôle des parents dans les démarches de repérage des jeunes, étant les adultes clés dans l'accompagnement des jeunes** dans leur prise en charge par l'équipe du bus itinérant.

En résumé :

- Une approche globale des jeunes ayant des effets positifs dans la prise en charge sur le plan de la santé mentale
- Un intérêt confirmé du bus et de la démarche d'« aller vers » en milieu rural pour la promotion de la santé mentale
- Une volonté des élus locaux d'affiner leurs connaissances sur les besoins en santé des jeunes de leur territoire

Néanmoins :

- Une culture commune à renforcer sur la prise en charge des jeunes suivant une approche globale de la santé mentale
- Une articulation entre permanences collectives et prise en charge individuelle des jeunes qui n'est pas automatique
- L'importance d'intermédiaires dans l'exercice de médiation entre jeunes et services proposés par le bus itinérant
- Le bus itinérant, un échelon complémentaire dans l'écosystème de soins local qui requiert une forte articulation avec les autres dispositifs et institutions